

Communiqué de presse

Fermeture anticipée des centrales à charbon

Pour sortir du charbon de façon acceptable

Colombes, le 30 janvier 2020 – Un avenir existe pour la centrale de Provence, exploitée par GazelEnergie. Il est conditionné par un retour à une situation stable du site - qui n'a quasiment pas produit d'électricité depuis 1 an, en raison de 195 jours de grève – qui permettra la pérennisation de l'activité de la tranche biomasse. Le travail sur des projets de développement pourra alors commencer. La démarche de projets de territoires engagée par les pouvoirs publics, qui fait aujourd'hui l'objet de la signature d'un document cadre, intègre d'ailleurs notamment l'objectif de « *développer une filière bois en synergie avec la tranche biomasse* ».

Olivia Levasseur, PDG de GazelEnergie affirme « *A travers les projets de territoires, l'Etat affiche sa volonté de s'impliquer. Nous attendons à présent de connaître les mesures concrètes qui seront mises en place pour les projets de territoire mais également les mesures sociales. L'entreprise ne peut assumer seule la décision unilatérale du gouvernement de fermer de manière anticipée les unités charbon* ».

A Gardanne, l'entreprise envisage l'avenir en pérennisant la tranche biomasse sur le site, puis en développant des projets en synergie avec l'activité biomasse. **Mais ces projets d'avenir ont un prérequis** : retour à une situation stable du site, qui n'a quasiment pas produit d'électricité depuis 1 an, en raison de 195 jours de grève. En effet, **la situation est bloquée et les discussions interrompues**. La direction et l'actionnaire ont toujours affirmé leur volonté de lancer les investissements nécessaires dès que la situation sur le site sera revenue à la normale. C'est malheureusement loin d'être le cas à ce jour. **Le site de Provence est durement affecté par un mouvement social particulièrement instable depuis le 7 décembre 2018**. Sur cette période, plusieurs évènements et de nombreuses mobilisations des salariés grévistes dirigés par le syndicat CGT (majoritaire et unique syndicat) ont perturbé le fonctionnement du site.

Pour rappel, GazelEnergie – ancienne filiale du groupe allemand Uniper rachetée en juillet 2019 par le groupe tchèque EPH – opère deux centrales en France, Emile Huchet à Saint-Avold (Moselle) et Provence à Gardanne-Meyreuil (Bouches du Rhône). Ces deux sites sont concernés par la décision unilatérale du gouvernement de mettre fin de manière anticipée à la production d'électricité à partir de charbon en France d'ici à 2022. La production d'électricité sur

les deux sites est également assurée par les tranches gaz à Emile Huchet et une tranche biomasse à Provence. L'impact social sera majeur pour l'entreprise et ses salariés : la moitié des effectifs sera impacté, soit environ 250 emplois. **Ces fermetures doivent être accompagnées sur les plans industriel et social au risque de mettre en péril deux territoires déjà très largement touchés par la désindustrialisation après la fermeture des mines de charbon.**

A propos de Gazel Energie

GazelEnergie est une entreprise active dans la production et la vente d'électricité, comprenant l'ensemble des activités françaises d'Uniper en France récemment rachetée par le groupe EPH, 6ème énergéticien européen. GazelEnergie est le 3ème fournisseur d'électricité aux industriels et PME-PMI avec 18 TWh/an livrés ainsi qu'un agrégateur d'énergie renouvelable de référence avec 500 MW de capacité de production renouvelable. Le parc de production de GazelEnergie est composé des installations suivantes :

- Saint-Avoid (57) : centrale Emile Huchet avec une tranche charbon de 600 MW et deux tranches gaz (CCGT) de 420 MW,
- Gardanne (13) : centrale de Provence avec une tranche charbon de 600 MW et une tranche biomasse de 150 MW,
- Éolien et solaire : 6 parcs éoliens et 2 centrales solaires pour 90 MW environ.

Contact presse

Anne Plaisance – anne.plaisance@uniper.energy – 06 81 87 48 77